



Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Télec. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

COMMUNIQUÉ

Remerciements aux élus sortants

Val-des-Monts – 6 novembre 2025 – À l’approche de la cérémonie d’assermentation du nouveau conseil municipal, la Municipalité de Val-des-Monts souhaite exprimer sa profonde reconnaissance envers les élus sortants : M. Serge Lessard, Mme Chantal Renaud, M. François Sylvestre et Mme Manon Tessier.

Au fil des quatre dernières années, ils ont consacré généreusement temps et énergie au service de notre communauté. Leur engagement a contribué à faire avancer de nombreux projets porteurs pour Val-des-Monts, toujours avec le souci constant de la qualité du service public et du bien-être de la collectivité. Nous les remercions sincèrement pour leur dévouement et leur travail au sein de la vie municipale.

Nous saluons également la contribution de monsieur Jules Dagenais, maire sortant, dont le leadership et la vision ont marqué la gouvernance municipale. Son soutien constant auprès de l’administration, son écoute des citoyens et sa volonté de bâtir une municipalité dynamique laisseront une empreinte durable.

Nous réitérons nos félicitations à notre nouvelle Mairesse Mme Joelle Gauthier et aux nouveaux élus du conseil municipal. Leur arrivée marque le début d’une nouvelle ère pour Val-des-Monts, et nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions politiques. Nous avons confiance que leur engagement contribuera à la richesse du débat public et à la participation démocratique.

La cérémonie d’assermentation officielle se tiendra ce **vendredi 7 novembre**, à l’Hôtel de Ville, lors d’un moment protocolaire réunissant les proches des élus.

La Municipalité remercie tous les citoyens pour leur participation au processus démocratique et pour leur appui continu envers leurs représentants municipaux.

– 30 –

Source : Service des communications
819 457-9400, poste 2332
communications@val-des-monts.net